

RÈGLEMENT du VETATHLON MAZETENÇOIS

Le **Vétathlon Mazetenois** est organisé par le **Club ATHLÉ TENCE**.
(<https://www.facebook.com/athletence>)

Il se déroule principalement sur sentiers et chemins.

Sur la voie publique, **les participants doivent respecter le Code de la Route**.

Les Distances : VTT 25 Kms Course à pied : 10 Kms

L'épreuve peut être réalisée **en individuel** (VTT plus course à pied) ou **en relais** (1 vététiste et 1 coureur à pied).

L'épreuve est ouverte aux **VAE en mode « rando » uniquement** (pas de chronométrage).

Départ à 14H30 le 24 septembre 2022.

Ravitaillement à mi-parcours pour chaque épreuve ainsi qu'en fin de course.

Conditions et justificatifs d'inscription:

Epreuve ouverte aux **participant (s) (es) né (s) (es) en 2006 ou avant**.

Une autorisation parentale sera exigée **pour les mineur(s)(es)**.

Licence de Triathlon ou certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition pour les participants en individuel.

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition pour le concurrent VTT et certificat médical de non contre-indication la course à pied en compétition pour le coureur à pied.

Le **casque est obligatoire** pour le VTT.

Modalités d'inscription:

- Par Internet via le site **Chronosphere** avant le 22 septembre 2022 ;
- Sur place le jour de la course à partir 11 heures et jusqu'à 14 heures.

Retrait des dossards le jour de la course entre 11 et 14 heures. Une ceinture porte dossard est recommandée.

Tarifs d'inscription Internet:

- Douze euros (12 €) par personne plus 2 € pour les non licenciés (cf. ci-après).

Pour les non licenciés, outre le certificat médical, un supplément de 2 € sera exigé pour l'attribution d'une licence journée.

Possibilité de réserver un plateau repas 10€

Tarifs d'inscription sur place le jour de la course: majoration de 2€ par participant

- Quatorze euros (14 €) par personne plus 2 € pour les non licenciés (cf. ci-après).

Pour les non licenciés, outre le certificat médical, un supplément de 2 € sera exigé pour l'attribution d'une licence journée.

Responsabilité :

Chaque concurrent qui participera à la compétition le fera sous sa propre responsabilité.

L'organisateur décline toute responsabilité quant aux vols ou accidents qui pourraient se produire pendant la manifestation dus au non-respect du Code de la Route ou des consignes de sécurité.

Droit à l'image :

L'organisation pourra utiliser votre image pour la promotion du Vétathlon Mazetençois.

Annulation :

Seule l'annulation par l'organisateur peut entraîner le remboursement des frais d'inscription préalablement acquittés.